



VILLE DE CHARLIEU

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2011

#### **PRESENTS:**

Bruno BERTHELIER  
Eric BALLANDRAS  
Jean LABOURET  
Brigitte MAZARD DURAND  
Agnès FABIANSKI  
Antonio RODRIGUES  
Chrystèle FAURIE  
Henri POINSOT BERTHELOT  
Marianne PONSON

Martine DESBOIS  
Sylvie PONCET  
Jérémy LACROIX  
Etienne HERTZOG  
Emmanuelle NUNES DA GRACA  
Joëlle GUEGUEN  
Véronique PICAUVET  
Thomas GUERIN

Henriette DRUERE  
Laurence FAYOLLE

Alain MERCIER

Dominique MONCORGER

#### **ABSENTS EXCUSES :**

Agnès BRISEBRAS (procuration à Martine DESBOIS)  
Marie-Laure NESME (procuration à Thomas GUERIN)  
Roger GUILLERMAIN (procuration à Etienne HERTZOG)  
Philippe GARCIA TOVAR (procuration à Brigitte MAZARD DURAND)  
Nicole BIZET (procuration à Henriette DRUERE)  
Patricia GARCIA (procuration à Laurence FAYOLLE)

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Henri POINSOT BERTHELOT

---

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant les excuses et procurations et soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès verbal de la séance du 21 octobre 2011.

Le compte rendu de la séance du 21 octobre 2011 venant d'être distribué aux membres du Conseil Municipal, les élus minoritaires demandent à ce que l'approbation soit reportée à la prochaine séance du Conseil afin qu'ils puissent en prendre connaissance convenablement.

Monsieur le Maire accepte le report de l'approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre

2011 et l'ordre du jour est ensuite abordé.

## **I) DECISION MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Monsieur Le Maire passe la parole à la secrétaire générale qui présente les décisions modificatives budgétaires à intervenir pour le budget général en raison de travaux supplémentaires à réaliser pour la remise en état de l'éclairage public

### **Budget général** : approbation à l'unanimité (24 pour et 3 abstentions)

Monsieur Le Maire passe la parole à la secrétaire générale qui présente les décisions modificatives budgétaires à intervenir pour le budget assainissement en raison d'un titre de recettes de l'année 2010 annulé, titre pour la participation de l'Abattoir du Pays de Charlieu à la restructuration de la station d'épuration (sommes prises en compte par la Communauté de Communes).

### **Budget assainissement (mouvement de crédit)** : approbation à l'unanimité

La secrétaire générale présente les décisions modificatives budgétaires à intervenir pour le budget assainissement en raison de la nécessité de contracter un prêt à court terme afin de pallier à l'attente de versement des subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau sur l'opération de restructuration de la station d'épuration.

### **Budget assainissement (ouverture de crédit)** : approbation à l'unanimité (26 pour et 1 abstention)

## **II) CONTRACTUALISATION D'UN PRÊT RELAIS EN ATTENTE DES VERSEMENTS DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Hertzog, adjoint aux finances qui expose qu'il est nécessaire à la collectivité de contracter un emprunt à court terme pour faire face aux délais d'attente de versement de subventions pour les deux opérations conséquentes en cours de réalisation à savoir la restructuration de la station d'épuration et le réaménagement des locaux de l'Internat.

En effet, la commune doit percevoir 628 000€ de subventions de la Région Rhône Alpes pour l'Internat ainsi que 1 000 035€ de l'Agence de l'Eau et 717 000€ du Conseil Général pour la Station d'Épuration. Comme il est obligatoire de s'acquitter des factures des entreprises au préalable des versements de subventions, cela crée des problèmes de trésorerie importants.

Monsieur Hertzog présente les résultats de la consultation lancée auprès de tous les établissements bancaires de Charlieu et propose de retenir l'offre du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- montant : 1 000 000€
- durée maximale : 24 mois
- taux fixe : 3.04%
- périodicité des intérêts: trimestrielle
- remboursement du capital : in fine (dès que la collectivité le peut)
- frais de dossier et frais de timbres : aucun

Madame Druère demande si la ligne de Trésorerie prévue à cet effet a été utilisée.

Monsieur Hertzog expose que des tirages réguliers ont été réalisés mais que cela n'est pas suffisant, les factures mensuelles pour la station d'épuration étant actuellement de 600 000€

Monsieur le Maire regrette que la commune doive supporter les conséquences financières dues

aux nouvelles modalités de versement des subventions et explique que les frais engendrés seront répartis auprès de chaque partenaire du projet pour la station d'épuration.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité (24 pour et 3 abstentions)** la réalisation d'un emprunt relais de 1 000 000€ auprès du Crédit Agricole aux conditions indiquées ci-dessus.

### **III) QUESTIONS DIVERSES**

#### **III a) ANNULATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE MONSIEUR RAVEAUD**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour la réalisation des ouvrages de la station d'épuration, la commune de Charlieu a fait l'acquisition de parcelles de terrains à Mme Goutaland (parcelles AO 10 et 16 sur Charlieu et A 380 sur Pouilly sous Charlieu). Lors de cette vente (acte publié et enregistré le 1<sup>er</sup> août 2008 à Roanne volume 2008 P N°4159) et conformément à l'accord du Conseil Municipal de Charlieu, il avait été constitué une servitude de passage au profit de Monsieur Guillaume Raveaud afin de lui permettre de regagner ses terres situées le long du Sornin.

Il expose que suite à la vente (acte publié et enregistré le 18 décembre 2009 à Roanne volume 2009 P N°5744) d'une bande de terrain à Monsieur Raveaud des terres nouvellement acquises par la commune, afin de rejoindre sa propriété, la servitude n'a plus lieu d'exister. La commune profitera de la rédaction de l'acte de constitution de servitude de tréfonds pour le passage des canalisations de l'ancienne station à la nouvelle et du nouvel équipement au Sornin pour que la dissolution de la servitude soit prononcée.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité**, l'annulation de la servitude de passage au profit de Monsieur Guillaume Raveaud sur le terrain d'emprise de la Nouvelle station d'épuration considérant qu'une bande de terrain lui a été vendue.

#### **III b) PROGRAMMATION CULTURELLE 2012**

Monsieur Ballandras présente la programmation culturelle de la commune pour la saison 2012, qui s'intègre dans la programmation culturelle intercommunale élaborée en partenariat avec les communes du Pays de Charlieu et diverses associations. Il propose de solliciter l'aide financière du Conseil général de la Loire, de la Région Rhône-Alpes, du Pays en Roannais ainsi que de tout autre financeur susceptible d'apporter une contribution financière pour la réalisation de la programmation culturelle 2012 et de toutes les dépenses engendrées par la mise en place de ce programme.

Il expose que la programmation culturelle sera composée des spectacles retenus par la commission communale culture à savoir :

- concert de Graeme Allwright le 10 mars 2012
- spectacle de magie d'Eric Antoine, l'étude pour fin 2012

La commission a acté le fait de réaliser tous les 3 ans un événement fort à l'occasion de la fête des plus beaux détours qui se déroule pendant le week-end de l'Ascension. Cette organisation est déléguée à la MJC pour l'année 2012 qui travaille sur la venue des « Férus ». La collectivité participera à l'organisation de cet événement par le versement d'une subvention exceptionnelle à la MJC.

Madame Fayolle demande quels sont les montants de ces spectacles.

Monsieur Ballandras répond que la prestation de Graeme Allwright s'élève à 4 800€, le spectacle de magie à 8 000€ et les Férus représenteraient un budget de 25 000€ environ. Il

rappelle que 30% de subventions seront attribués par le Pays Roannais et que des recherches de financeurs sont en cours.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (26 pour et 1 abstention), la programmation culturelle 2012 et sollicite l'aide financière du Conseil Général de la Loire, de la Région Rhône-Alpes, du Pays Roannais ainsi que tout autre financeur pour la réalisation de ce projet.

### **INFORMATIONS**

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes:

- Sur le dossier TNT, de nombreux courriers à l'initiative des élus ont été fait afin d'interpeller sur les disfonctionnements les autorités compétentes et pour solliciter des solutions.
- Vendredi 2 décembre : portes ouvertes à l'ESAT
- Marchés de Noël : du 2 au 11 décembre avec l'Italie comme Invitée
- Repas des Anciens : le 7 décembre 2011.
- Prochain conseil Municipal 13 décembre à 19H30

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE,  
LA SEANCE EST LEVEE A 20H25